

Projet éolien en mer au large de Saint Nazaire

**Dossier de demande d'autorisation au
titre des dispositions des articles L.214-2
et suivants du code de l'environnement**



Préambule

Le présent document constitue le projet de demande d'autorisation au titre des articles L214-2 et suivants du code de l'environnement. Son formalisme respecte l'article R214-6 II. :

Article R.214-6 du code de l'environnement : la demande doit comprendre :	Chapitres du rapport
1° Le nom et l'adresse du demandeur, ainsi que son numéro SIRET ou, à défaut, sa date de naissance	1 - Identité du demandeur
2° L'emplacement sur lequel l'installation, l'ouvrage, les travaux ou l'activité doivent être réalisés	2 - Emplacement sur lequel le projet doit être réalisé
3° La nature, la consistance, le volume et l'objet de l'ouvrage, de l'installation, des travaux ou de l'activité envisagés, ainsi que la ou les rubriques de la nomenclature dans lesquelles ils doivent être rangés	3 - Présentation du projet et rubriques de la nomenclature dans lesquelles il doit être rangé
4° Un document :	4 - Document d'incidences au titre de la loi sur l'eau
• 4° a) Indiquant les incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes, du projet sur la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, (...)	Fascicules B1, B2, C
• 4° b) Comportant l'évaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000 (...)	Dossiers d'Evaluation des Incidences Natura 2000 fournie dans des documents séparés
• 4° c) Justifiant, le cas échéant, de la compatibilité du projet avec le schéma directeur ou le schéma d'aménagement et de gestion des eaux et avec les dispositions du plan de gestion des risques d'inondation (...)	Fascicule B1 Fascicule B2 Fascicule C
• 4° d) Précisant s'il y a lieu les mesures correctives ou compensatoires envisagées	Fascicule B1 Fascicule B2 Fascicule C
• 4° e) Les raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives (...)	Fascicule B1 Fascicule B2 Fascicule C
• (...) ainsi qu'un résumé non technique.	Fascicule 0 (Résumé non technique)
5° Les moyens de surveillance prévus et, si l'opération présente un danger, les moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident	5 - Moyens de surveillance et d'intervention en cas d'incident ou d'accident
6° Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles mentionnées aux 3° et 4°	6 - Eléments graphiques, plan

Sommaire

1.	IDENTITE DU DEMANDEUR	5
2.	EMPLACEMENT SUR LEQUEL LE PROJET DOIT ETRE REALISE	6
3.	PRESENTATION DU PROJET ET RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE DANS LESQUELLES IL DOIT ETRE RANGE	11
3.1.	PRESENTATION DU PROJET.....	11
3.2.	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE CONCERNEE	13
4.	ETUDE D'IMPACT VALANT DOCUMENT D'INCIDENCES AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU	14
5.	MOYENS DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT.....	15
6.	ELEMENTS GRAPHIQUES, PLANS ET CARTES	16

1. Identité du demandeur

Le projet d'implantation du parc éolien au large de Saint Nazaire est porté par la société Parc du Banc de Guérande (ci-après « PBG »), une société par actions simplifiée, détenue par la société Eolien Maritime France (EMF) (elle-même filiale de la société EDF EN France SA et de DONG Energy Wind Power Holding A/S), Par arrêté du 6 novembre 2012, le Ministre en charge de l'Énergie a transféré à PBG l'autorisation d'exploiter initialement délivrée à EMF à l'issue de l'appel d'offres sur l'éolien en mer 2011/S 126-208873.

Nom du demandeur (maître d'ouvrage)	Parc du Banc de Guérande
Siret	519 081 5090 0035
Siège social	Cœur Défense Tour B 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex
Nom et qualité du signataire de la demande	Antoine Cahuzac agissant en qualité de Président Directeur Général de la société EDF EN France, elle-même présidente de la société Parc du Banc de Guérande
Nom / fonction du responsable du suivi du dossier	Olivier de la Laurencie – Directeur de projet
Coordonnées du responsable du suivi	Tél : 01 40 90 49 43 Email : olivier.delaLaurencie@edf-en.com

Tableau 1 : Identité du demandeur

2. Emplacement sur lequel le projet doit être réalisé

Le projet de parc éolien au large de Saint Nazaire est localisé sur le domaine public maritime, à une distance de plus de 12 km des côtes. Les éoliennes, les câbles électriques, et le poste électrique, sont implantés au sein de la zone qui a été ouverte à l'appel d'offres sur l'éolien en mer, dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :

Points de référence	Longitude	Latitude
A	2°39.6' W	47°12.59' N
B	2°41.5' W	47°12.15' N
C	2°41.2' W	47°11' N
D	2°42' W	47°08.8' N
E	2°34.8' W	47°07.5' N
F	2°33.9' W	47°06.8' N
G	2°29.9' W	47°08.9' N
H	2°31.2' W	47°10.3' N
I	2°34.2' W	47°11' N
J	2°34.8' W	47°09.78' N
K	2°38.1' W	47°10.7' N

Tableau 2 : Coordonnées géographiques (WGS84) de la zone de l'appel d'offres sur l'éolien en mer

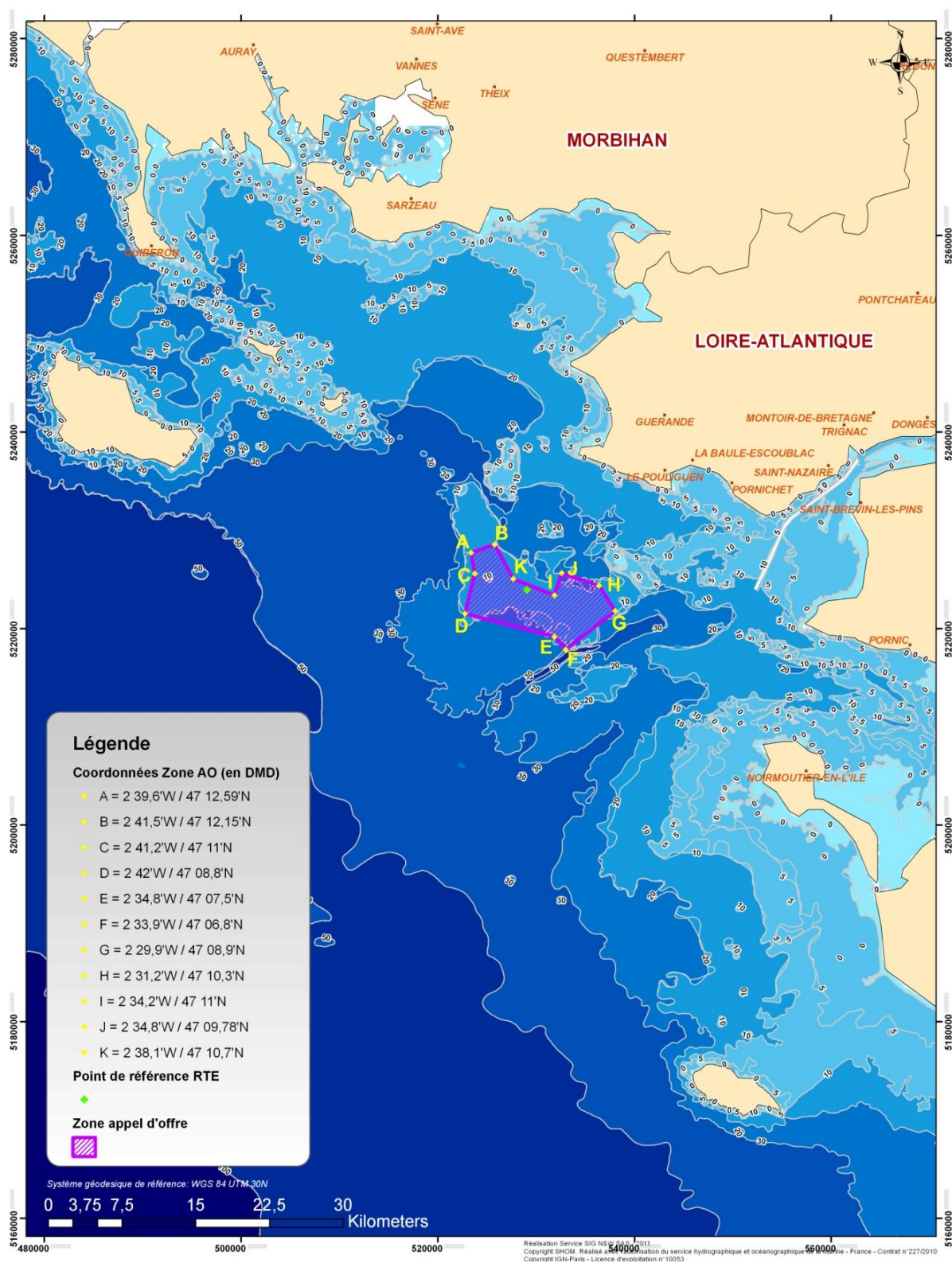


Figure 1 : Coordonnées géographiques de la zone de l'appel d'offres sur l'éolien en mer

La position des éoliennes et des câbles inter-éoliennes est donnée ci-dessous. Il est à noter que celles-ci sont susceptibles d'évoluer légèrement en fonction des résultats de la campagne géotechnique de 2015.

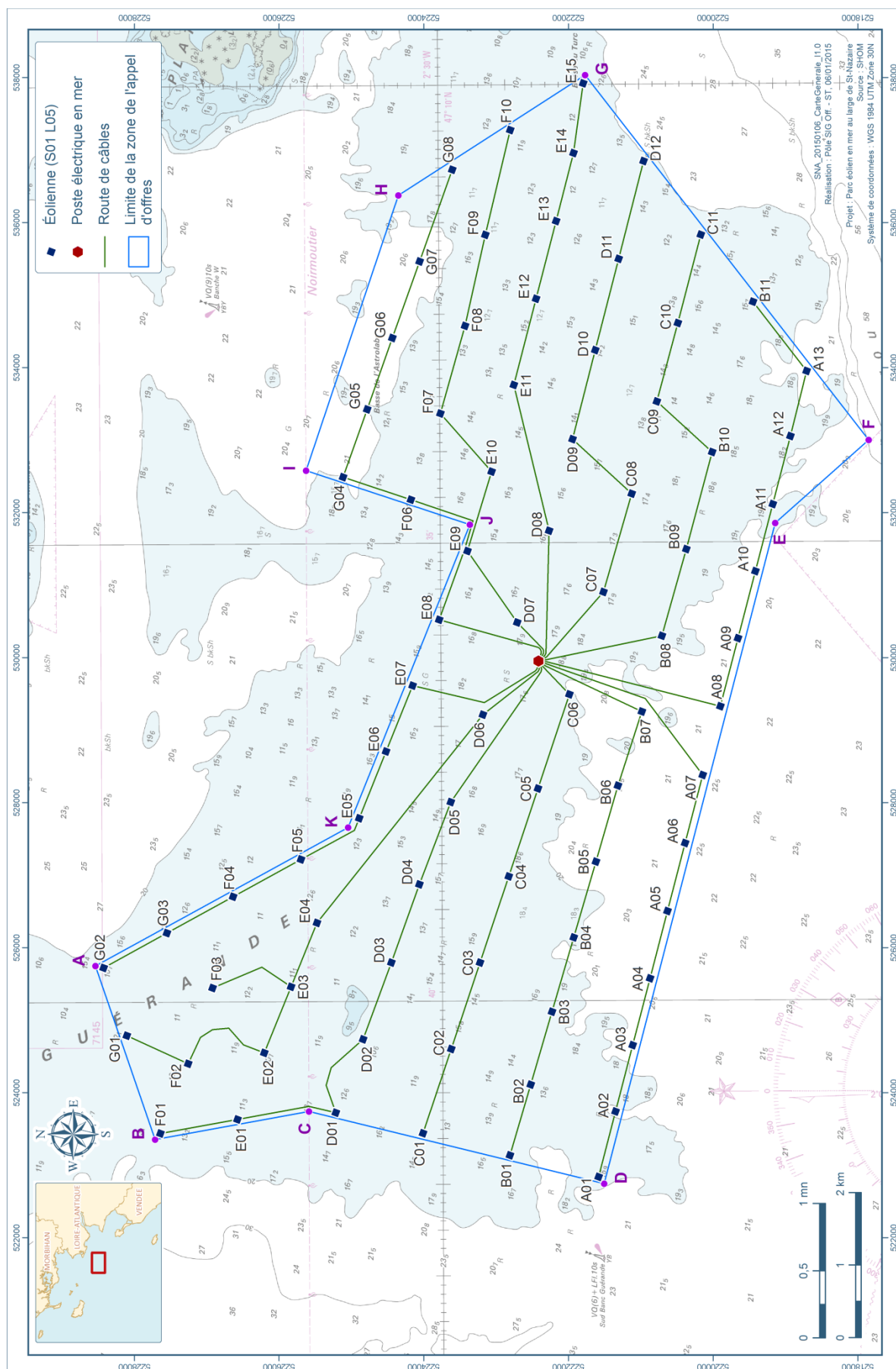


Figure 2 : Localisation des éoliennes et des câbles électriques

Numéro de l'éolienne	Coordonnées X	Coordonnées Y	Numéro de l'éolienne	Coordonnées X	Coordonnées Y
A13	2° 33,144' O	47° 7,260' N	C09	2° 33,466' O	47° 8,378' N
A01	2° 41,927' O	47° 8,842' N	C10	2° 32,610' O	47° 8,218' N
A05	2° 39,027' O	47° 8,319' N	C06	2° 36,659' O	47° 9,044' N
A06	2° 38,288' O	47° 8,186' N	C01	2° 41,442' O	47° 10,150' N
A12	2° 33,851' O	47° 7,383' N	C04	2° 38,643' O	47° 9,503' N
A10	2° 35,325' O	47° 7,650' N	C05	2° 37,684' O	47° 9,281' N
A02	2° 41,214' O	47° 8,713' N	C02	2° 40,524' O	47° 9,938' N
A04	2° 39,761' O	47° 8,452' N	C07	2° 35,541' O	47° 8,785' N
A07	2° 37,544' O	47° 8,052' N	C08	2° 34,470' O	47° 8,571' N
A11	2° 34,594' O	47° 7,518' N	C11	2° 31,649' O	47° 8,043' N
A09	2° 36,054' O	47° 7,782' N	D10	2° 32,901' O	47° 8,836' N
A03	2° 40,490' O	47° 8,583' N	D11	2° 31,906' O	47° 8,658' N
A08	2° 36,795' O	47° 7,916' N	D02	2° 40,414' O	47° 10,596' N
B10	2° 34,022' O	47° 7,968' N	D04	2° 38,726' O	47° 10,170' N
B06	2° 37,658' O	47° 8,683' N	D06	2° 36,875' O	47° 9,689' N
B07	2° 36,851' O	47° 8,502' N	D05	2° 37,829' O	47° 9,933' N
B04	2° 39,311' O	47° 9,019' N	D01	2° 41,215' O	47° 10,801' N
B08	2° 36,023' O	47° 8,351' N	D09	2° 33,873' O	47° 9,010' N
B02	2° 40,916' O	47° 9,345' N	D03	2° 39,578' O	47° 10,382' N
B05	2° 38,486' O	47° 8,852' N	D12	2° 30,841' O	47° 8,468' N
B11	2° 32,385' O	47° 7,657' N	D07	2° 35,871' O	47° 9,431' N
B03	2° 40,123' O	47° 9,184' N	D08	2° 34,869' O	47° 9,188' N
B01	2° 41,687' O	47° 9,501' N	F06	2° 34,523' O	47° 10,219' N
B09	2° 35,079' O	47° 8,165' N	E14	2° 30,748' O	47° 8,990' N
C03	2° 39,582' O	47° 9,720' N	F10	2° 30,495' O	47° 9,462' N
G04	2° 34,275' O	47° 10,725' N	G06	2° 32,757' O	47° 10,350' N
E03	2° 39,837' O	47° 11,130' N	E09	2° 35,088' O	47° 9,798' N
E12	2° 32,338' O	47° 9,276' N	E06	2° 37,272' O	47° 10,413' N

Numéro de l'éolienne	Coordonnées X	Coordonnées Y	Numéro de l'éolienne	Coordonnées X	Coordonnées Y
E05	2° 38,001' O	47° 10,616' N	F05	2° 38,448' O	47° 11,052' N
E07	2° 36,555' O	47° 10,213' N	G03	2° 39,245' O	47° 12,056' N
F01	2° 41,433' O	47° 12,110' N	G08	2° 30,925' O	47° 9,897' N
E13	2° 31,491' O	47° 9,124' N	F04	2° 38,852' O	47° 11,560' N
E11	2° 33,278' O	47° 9,445' N	E04	2° 39,142' O	47° 10,936' N
G02	2° 39,622' O	47° 12,529' N	G01	2° 40,364' O	47° 12,358' N
E01	2° 41,284' O	47° 11,535' N	E02	2° 40,558' O	47° 11,332' N
F03	2° 39,846' O	47° 11,716' N	F02	2° 40,674' O	47° 11,901' N
F07	2° 33,584' O	47° 9,996' N	F08	2° 32,629' O	47° 9,808' N
G05	2° 33,534' O	47° 10,542' N	G07	2° 31,922' O	47° 10,143' N
E15	2° 29,988' O	47° 8,915' N	F09	2° 31,638' O	47° 9,652' N
E10	2° 34,221' O	47° 9,615' N	Poste électrique (OTS)	2° 36,290' O	47° 9,271' N
E08	2° 35,837' O	47° 10,013' N			

Tableau 3: Dénomination et coordonnées WGS84 des éoliennes et du poste électrique

3. Présentation du projet et rubriques de la nomenclature dans lesquelles il doit être rangé

3.1. Présentation du projet

Le projet de parc éolien en mer au large de Saint Nazaire est constitué de 80 éoliennes, reliées entre elles par des câbles électriques sous-marins à un poste électrique. Les éoliennes sont disposées dans des profondeurs d'eau allant de 12 m à 23 m CM¹, à plus de 12 km des côtes. Ces 80 éoliennes, d'une puissance installée totale de 480 MW, sont disposées en 7 lignes distantes d'environ 900 m les unes des autres. Les éoliennes sont espacées d'environ 900 m au sein d'une ligne.

Les éoliennes sont fixées sur des fondations monopieu, tube métallique inséré dans le sous-sol. Le poste électrique en mer est quant à lui fixé sur une fondation jacket.

Sur une année, la production électrique attendue du parc éolien en mer au large de Saint Nazaire est de 1 735 gigawattheures.

Pour plus de détails, le lecteur pourra se référer à l'étude d'impact, fascicule A, chapitre « Description du programme ».

Le coût des travaux est estimé à environ 2 milliard d'euros. Ces dépenses comprennent les coûts de développement, d'études, de fourniture, d'assemblage, d'installation et de mise en service des composants du projet, ainsi que les coûts des assurances en période de construction. Ce montant inclut également l'investissement lié aux ouvrages de raccordement du parc au réseau public d'électricité par RTE. Un montant prévisionnel d'aléas couvre une partie des risques inhérents au projet pendant la phase de développement et de construction.

L'emprise globale du parc est de 78 km². En phase de construction, l'emprise du parc éolien sur le sol marin en phase de construction est détaillée dans le tableau ci-dessous. Suivant le mode de protection des câbles électriques, elle est comprise entre 0,17 et 1,7 km² soit entre 0,2 et 2,1% de l'emprise globale du parc éolien.

¹ zéro hydrographique (Cote Marine)

Composant	Sous-composant et hypothèses		Superficie impactée par unité (m²)	Surface totale impactée (m²)	Surface totale impactée (km²)
Eoliennes	Fondations de type Monopieux	Pieu de 7m de diamètre	38	3 077	0,003
	Atelier d’installation des éoliennes	Barges Jack up (110 m² par pied)	660	52 800	0,05
Câblage	Câbles, protection par coquille ou enrochement	Si enrochement à 100 %	1400 m² pour 100 m linéaire	1 680 000	1,68
		Si coquille à 100%	100 m² pour 100 m linéaire	120 000	0,12
Poste électrique	Fondation de type Jacket	4 à 8 pieux	30	120	0,00012
		Barges Jack up (110 m² par pied)	660	2640	0,002
Total				Entre 178 637 et 1 738 637 m²	Entre 0,17 et 1,7 km²

Tableau 4 : Emprise sur le sol marin en phase de construction

L'emprise du parc éolien sur le sol marin en phase de fonctionnement est détaillée dans le tableau ci-dessous. Suivant le mode de protection des câbles électriques, elle est comprise entre 0,12 et 1.68 km², soit entre 0,15 et 2,1 % de l'emprise globale du parc éolien.

	Type de construction ou outils		Superficie impactée par unité (m ²)	Surface totale impactée (m ²)	Surface totale impactée (km ²)
Eoliennes (80 unités)	Fondations de type monopieux	Pieu de 7m de diamètre	38	3077	0,0031
Câblage (au sol, 120 km au total)	Enrochement ou coquille	Si enrochement à 100 %	1400 m ² pour 100 m linéaire	1 680 000	1,68
		Si coquille à 100%	100 m ² pour 100 m linéaire	120 000	0,12
Poste électrique en mer	Fondation de type <i>Jacket</i>	4 pieux de	30	120	0,00012
Total				entre 123 197 et 1 683 197 m²	Entre 0,12 et 1,68 km²

Tableau 5 : Emprise en phase exploitation

3.2. Rubrique de la nomenclature concernée

Les travaux réalisés relèvent du régime la rubrique 4.1.2.0 de la nomenclature « eau et milieux aquatiques » en application des articles L. 214-1 à L.214-6 du code de l'environnement :

4.1.2.0 : Travaux portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu d'un montant supérieur à 1 900 000 euros :

Autorisation.

4.1.3.0 : Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin dont la teneur des sédiments extraits est inférieure ou égale au niveau de référence N1 pour l'ensemble des éléments qui y figurent, et dont le volume in situ dragué au cours de 12 mois consécutifs est supérieur ou égal à 5 000 m³ sur la façade Atlantique-Manche-mer du Nord et à 500 m³ ailleurs ou lorsque le rejet est situé à moins de 1 km d'une zone conchylicole ou de cultures marines, mais inférieur à 500 000 m³ :

Déclaration

4. Document d'incidences au titre de la loi sur l'eau

L'étude d'impact environnemental jointe, constituée des fascicules 0, A, B1, B2, C, ainsi que l'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 également jointe au présent dossier, valent document d'incidences.

Informations du document d'incidences (Code de l'environnement, article R214-6 II.4°)	Pièces du dossier de demande d'autorisation
a) Incidences du projet sur le milieu aquatique et la qualité des eaux [...]	Etude d'impact (fascicule B1)
b) Evaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000, défini à l'article R414-23 [...]	Evaluation des incidences Natura 2000
c) Compatibilité du projet avec les schémas directeur, d'aménagement et de gestion des eaux et de sa contribution à la réalisation des objectifs visés à l'article L211-1 ainsi que des objectifs de qualité des eaux prévus par l'article D211-10	Etude d'impact (fascicule B1)
d) S'il y a lieu : mesures correctives ou compensatoires envisagées	Etude d'impact (fascicule B1)
e) Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives ainsi qu'un résumé non technique	Etude d'impact (fascicule B1) Etude d'impact (fascicule 0 : résumé non technique)

5. Moyens de surveillance et d'intervention en cas d'incident ou d'accident

Pendant toute la phase des travaux, une zone de sécurité sera définie autour des opérations. Les bateaux arboreront les signaux réglementaires prévus pour les navires non maîtres de leurs manœuvres. Son rayon sera défini par la Préfecture maritime. Y seront interdites toute activité de navigation, plongée, baignade, pêche. La parution d'AVURNAV (AVis URgent aux NAVigateurs) permettra de prévenir les usagers. Un kit antipollution sera disponible pendant les phases de travaux afin de limiter la pollution par des hydrocarbures en cas d'accident.

Deux à trois navires seront localisés sur la base de maintenance du parc éolien pour les opérations de maintenance du parc éolien. Ces moyens seront mobilisés en cas d'incident ou d'accident. Moins d'une heure sera nécessaire pour atteindre le parc depuis cette base.

La supervision du parc éolien, tout comme celle des parcs éoliens au large de Fécamp et de Courseulles, sera réalisée depuis un centre de supervision situé en Loire-Atlantique. Il sera opérationnel en continu (24h/24) pour gérer les alarmes, les accès, et surveiller le site.

Le parc éolien sera équipé de 2 radars de surveillance maritime et de caméras, reliés à la base de maintenance et au centre de supervision.

Pour plus de détails, le lecteur pourra se référer au, Fascicule A, chapitre 4 « Description du programme » et au Fascicule B1, chapitre 3 «Analyse des Effets du projet sur l'Environnement» de l'Etude d'Impact.

6. Éléments graphiques, plans et cartes

La carte de localisation du projet est fournie à la Figure 2. Les différents composants du parc éoliens sont illustrés ci-dessous.

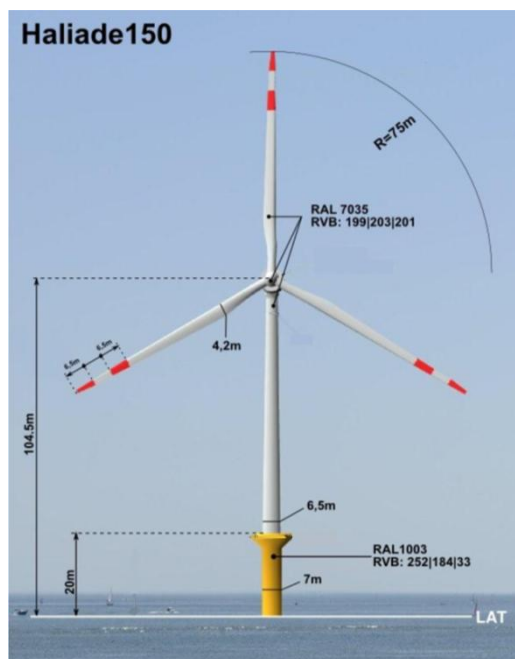


Figure 3 : Caractéristiques générales de l'éolienne Haliade d'Alstom



Figure 4 : Poste électrique en mer du parc éolien de Walney (DONG Energy)

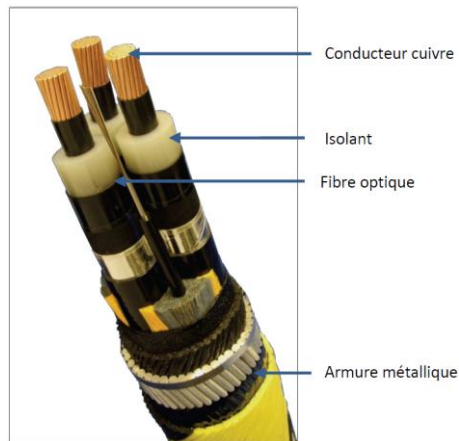


Figure 5 : Illustration d'un câble sous-marin inter-éoliennes (Draka)

Pour plus de détails, le lecteur pourra se référer à l'Etude d'impact.

I. Annexe : Kbis de Parc du banc de Guérande et d'EDF EN France

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX
N° de gestion 2012B00920

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 8 octobre 2014

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	519 081 509 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	06/02/2012 Suite au transfert du R.C.S. de Lorient en date du 03/01/2012
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	PARC DU BANC DE GUERANDE
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	100,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	100 Esplanade Du Gal de Gaulle Coeur Défense Tour B 92932 Paris la Défense CEDEX
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 27/12/2108
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Dénomination</i>	EDF EN France
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	100 Esplanade du Général de Gaulle - Coeur Défense - Tour B - 92932 Paris la Défense CEDEX
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	434 689 915 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	XO AUDIT
<i>Adresse</i>	70 Rue Anita Conti Parc Laroiseau II 56000 Vannes
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	388 960 288 R.C.S. Vannes

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Nom, prénoms</i>	CAZEE François
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 15/05/1968 à Blois (41)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel ou adresse professionnelle</i>	23 Route De Caudan 56850 Caudan

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	100 Esplanade Du Gal de Gaulle Coeur Défense Tour B 92932 Paris la Défense CEDEX
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	L'étude, la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'énergie durable, notamment dans le domaine éolien offshore.
<i>Date de commencement d'activité</i>	22/12/2009
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Mention n° 31762 du 06/02/2012	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- Mention n° 49413 du 18/07/2012	Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 28/06/2012

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX
N° de gestion 2012B00920

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX
N° de gestion 2001B00892

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 8 octobre 2014

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	434 689 915 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	20/02/2001
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	EDF EN France
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Capital social</i>	100 500 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	100 Esplanade du Général de Gaulle - Coeur Défense - Tour B - 92932 Paris la Défense CEDEX
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 20/02/2100
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président du conseil d'administration - Directeur général - Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	CAHUZAC Antoine
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 29/10/1954 à Talence (33)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	19 Rue Saint Pierre 92200 Neuilly-sur-Seine

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	BOUVIER Laurence
<i>Nom d'usage</i>	JUIN
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 25/10/1960 à Paris 12ème (75)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	86 Boulevard DU GAL DE GAULLE 92380 Garches

Administrateur

<i>Dénomination</i>	EDF Energies Nouvelles
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	100 Esplanade du Général de Gaulle - Coeur Défense - Tour B - 92932 Paris la Défense CEDEX
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	379 677 636 R.C.S. Nanterre
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	ROUHIER Denis
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/06/1966 à Belfort (90)
<i>Nationalité</i>	Française
	Demeurant 81 rue Defrance 94300 Vincennes

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	MORIN Alexandre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 15/06/1977 à Paris 16ème (75)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	82 Rue de Colombes 92600 Asnières-sur-Seine

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	ALAIN MARTIN ET ASSOCIÉS
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée

RCS Nanterre - 09/10/2014 - 17:09:16

page 1/3

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2001B00892

Adresse 101 Rue DE PRONY 75017 Paris
Immatriculation au RCS, numéro 340 509 124 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination KPMG
Forme juridique Société anonyme
Adresse Immeuble le Palatin 3 Cours du triangle PARIS LA DEFENSE 92933 Paris la Défense CEDEX

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms DEMORY Stephane
Date et lieu de naissance Le 29/06/1974 à Paris 14ème (75)
Nationalité Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle 35/37 Rue DE SEINE 75006 Paris

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination KPMG AUDIT IS
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 3 Cours du Triangle - Immeuble " Le Palatin " Puteaux 92939 Paris la Défense CEDEX
Immatriculation au RCS, numéro 512 802 653 R.C.S. Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 100 Esplanade du Général de Gaulle - Coeur Défense - Tour B - 92932 Paris la Défense CEDEX
Activité(s) exercée(s) La participation financière directe ou indirecte, par tous moyens, dans toute opération, entreprise, société ou groupement industriel ou commercial, en particulier dans le domaine de l'énergie et dans tout autre domaine, l'achat et la vente de tous biens immeubles, bâtis ou non, situés tant en France Qu'à l'étranger ainsi que toutes activités annexes et connexes, financières, immobilières et autres ayant pour conséquences directes ou Indirectes, de faciliter cette activité assurer tout particulièrement toutes prestations de services dans les domaines relevant de l'activité ci-dessus
Date de commencement d'activité 05/01/2001
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Aix-en-Provence
R.C.S. Marseille
R.C.S. Tarascon
R.C.S. Caen
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Béziers
R.C.S. Dax
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Nantes
R.C.S. Saint-Nazaire
R.C.S. Le Havre
R.C.S. Avignon
R.C.S. Pointe-à-Pitre

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX
N° de gestion 2001B00892

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° 89796 du 10/09/2002
- Mention n° 695 du 13/01/2003

Mise en harmonie des statuts avec la loi 2001-420 du 15 mai 2001 -
FUSION ABSORPTION DE LA SOCIETE ENERGIE DU MIDI SARL
(RCS BEZIERS B 421044520) A COMPTER DU 27/12/2002

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT